

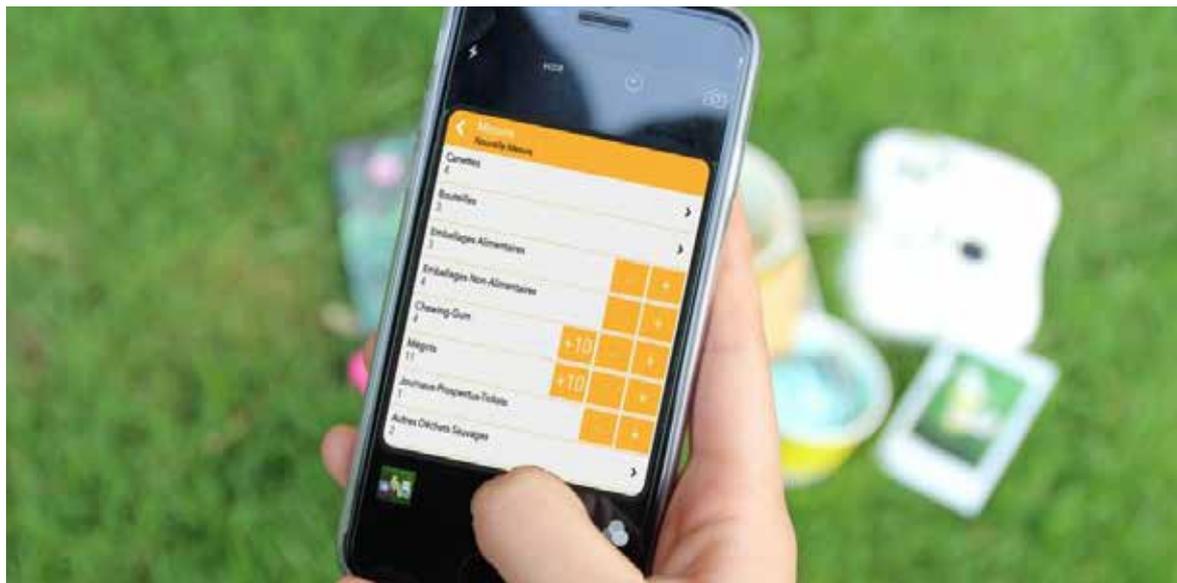
CLIC-4-WAPP

CONCEPT ET OBJECTIFS

Clic-4-WaPP est une **méthodologie** développée par le SPW-ARNE qui permet aux communes de **mesurer** facilement et efficacement la **propreté** de leur **territoire**. Grâce à **4 campagnes** de mesures annuelles, Clic-4-WaPP permet aux communes de mesurer l'impact de leurs actions sur le terrain et de suivre **l'évolution** de la situation au fil du temps. Les communes utilisatrices connaissent ainsi le **niveau de propreté** et les **catégories de nuisances** (mégots, petits déchets, etc.) par type de lieux (tronçons routiers, quartiers, abords des écoles, etc.). Clic-4-WaPP sert également d'outil de **monitoring** pour les **Plans Locaux de Propreté** (voir fiche-action n°6).

Clic-4-WaPP bénéficie dès aujourd'hui d'une **application informatisée**. Développée par Be WaPP, celle-ci permet et facilite l'encodage des données relevées sur le terrain par l'opérateur communal.

Cette application a pour vocation de remplacer le fichier Excel d'encodage des données. De cette manière, les informations sont transmises directement au **SPW**, à des fins de **suivi régional** de la propreté, sans devoir être envoyées par mail.



MODALITÉS PRATIQUES

Les communes qui souhaitent utiliser Clic-4-WaPP, en version manuelle ou digitale, sont invitées à prendre contact avec le SPW-ARNE (Département Sol et Déchets) en la personne de Marie Renwart (marie.renwart@spw.wallonie.be) afin de prendre connaissance des modalités pratiques d'utilisation. Elles pourront également obtenir par mail l'accès à l'outil manuel. Si elles préfèrent obtenir un accès à l'outil digital, elles peuvent se rendre sur l'onglet '[connexion](#)' du site de Be WaPP. Il existe également un '[guide de prise en main](#)' de l'application Clic-4-WaPP téléchargeable sur ce même site dans le menu '[Ça bouge en Wallonie/ Gestion de l'espace](#)'.

La version digitale de Clic-4-WaPP ne nécessite aucune installation sur ordinateur, tablette ou smartphone. L'application peut être utilisée sur le terrain, via le navigateur web, pour autant que l'appareil soit connecté aux données mobiles via la 4G ou le Wifi.

La commune qui souhaite mesurer le niveau de propreté de son territoire réalise, sur base d'un plan d'échantillonnage préalablement validé par le SPW, quatre campagnes trimestrielles de mesures sur une période d'un an. Avant toute mesure de terrain, il convient donc de faire parvenir le projet de plan d'échantillonnage (tronçons à mesurer) aux services compétents du SPW (Département Sol et Déchets) : marie.renwart@spw.wallonie.be.

Chaque année, au terme des 4 campagnes, le SPW envoie à la commune un rapport détaillé et confidentiel comprenant une analyse des résultats des mesures Clic-4-WaPP. Cette analyse offre un état des lieux de la propreté publique du territoire ciblé.

NB : La participation au projet Clic-4-WaPP donne droit à une subvention publique après réalisation d'un cycle de 4 campagnes de mesures.

ACTEURS ET RESSOURCES IMPLIQUÉS

Différents acteurs interviennent dans l'usage de l'outil Clic-4-WaPP :

- le SPW-ARNE / Département Sol et Déchets ;
- les communes et leur personnel ;
- Be WaPP qui développe et promeut l'outil digital.

L'utilisation de Clic-4-WaPP nécessite de faire appel à du personnel de terrain chargé de la prise de mesures ainsi qu'aux gestionnaires de la propreté, responsables de services techniques ou éco-conseillers pour l'encadrement technique et/ou administratif.

AVANTAGES

L'utilisation de Clic-4-WaPP permet :

- d'objectiver le 'ressenti', quant au niveau de la malpropreté, des équipes et de la population ;
- de mieux cibler les actions pour améliorer la propreté publique et de gagner en efficacité ;
- d'évaluer l'impact des actions menées ;
- de suivre l'évolution de la situation sur base de données tangibles et objectives.